

Département du LOIRET
Arrondissement d'Orléans
CANTON et COMMUNES de
45600 SULLY SUR LOIRE
Tél. 02 38 36 20 08

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. L.2121-10 et 12 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil municipal de la commune se réunira en séance ordinaire à la Mairie.

Le 24 février 2025 à dix-neuf heures trente.

ORDRE DU JOUR

- Composition du Conseil Municipal – Installation d'une conseillère municipale
- Décisions du Maire
- Rapport préalable au Débat d'Orientation Budgétaire 2025

- Questions diverses

En mairie, le 17 février 2025

 Le Maire,
Jean-Luc RIGLET